



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Règles sanitaires, frais d'inscription, bourses, logement... : tout sur la rentrée universitaire 2021

Publié le 16 septembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Protocole sanitaire, revalorisation des bourses, gel des frais d'inscription, aides au logement, aides financières pour étudiants en difficulté... : tout sur la rentrée universitaire 2021.

Règles sanitaires pour la rentrée universitaire

Rentrée universitaire en 100 % présentiel, pas de passe sanitaire, respect des normes sanitaires et port du masque obligatoire.

> [Rentrée universitaire 2021 : modalités pratiques et guide pour orienter les étudiants](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15112)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15112)

Rentrée universitaire 2021 : combien ça coûte ?

Les frais d'inscription à l'université sont gelés pour la 2^e année consécutive. 170 € pour les diplômes nationaux relevant du cycle de licence, 243 € pour les diplômes nationaux relevant du cycle de master... Les montants des droits d'inscription (droits de scolarité) restent les mêmes qu'en 2020.

> [Rentrée universitaire 2021 : les frais d'inscription resteront les mêmes](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14725)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14725)

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Les étudiants non boursiers doivent régler la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) destinée à améliorer les conditions de vie sur les campus d'un montant annuel de 92 €.

> [Contribution vie étudiante et de campus : qui doit la payer et comment ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15123)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15123)

Aides financières pour les étudiants

Bourse sur critères sociaux versée en fonction des revenus de la famille, aide au mérite, aides financières accordées aux étudiants en difficulté, aide à la mobilité Parcoursup, prêt garanti par l'État, transports moins chers ...

> [Bourse sur critères sociaux : des montants revalorisés pour les étudiants en 2021-2022](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15079)
(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15079)

> [Aide au mérite pour étudiant boursier](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1010)(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1010)

> [Aide au mérite et primes pour les bacheliers avec mention](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15036)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15036)

> [Des aides pour les étudiants en difficulté face à la crise sanitaire](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14614)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14614)

> [Parcoursup : qui peut bénéficier de l'Aide à la mobilité ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14059)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14059)

> [Prêt étudiant garanti par l'État : un crédit pour financer vos études sans devoir fournir de caution](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14924)
(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14924)

> [Prêt étudiant garanti par l'État](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F986)(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F986)

> [Jeunes : comment bénéficier de transports moins chers ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14160)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14160)

Logement

Vous êtes étudiant et vous cherchez un logement ? Connaissez-vous les aides au logement auxquelles vous pouvez prétendre ? Comment faire la demande ? Pour tout savoir (simulation, demande, suivi de dossier...), rendez-vous directement sur le site internet de la Caisse d'allocations familiales (Caf).

> [Étudiants : comment faire une demande d'aide au logement ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14258)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14258)

> [Logement étudiant : quelles démarches lors de votre emménagement ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15069)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15069)

> [Trouver un logement étudiant pour la rentrée : comment s'y prendre ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15068)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15068)

> [Apprentis : quelles aides au logement ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14243)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14243)

> [Un étudiant peut-il percevoir une aide au logement \(APL, ALS, ALF\) ?](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1563)(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1563)

> [Location d'un meublé : quelles sont les obligations du propriétaire ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15127)(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15127)

> [Un abattement pour les contrats de professionnalisation à partir de septembre 2021](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14807) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14807)

> Étudiant ou alternant ? Tout comprendre sur l'évolution des aides au logement [↗](https://www.caf.fr/allocataires/actualites/2021/etudiant-ou-alternant-tout-comprendre-sur-l-evolution-des-aides-au-logement) (https://www.caf.fr/allocataires/actualites/2021/etudiant-ou-alternant-tout-comprendre-sur-l-evolution-des-aides-au-logement)

Resto'U

Restaurants, cafétérias... Les lieux de restauration *Crous Resto'* proposés par les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) sont nombreux, le prix du ticket restaurant étant fixé à 3,30 € et 1 € pour les boursiers et les étudiants en situation de précarité à compter du 1^{er} septembre 2021.

> [Crous Resto', la restauration sur le campus](https://www.etudiant.gouv.fr/fr/crous-resto-la-restauration-sur-le-campus-1195) [↗](https://www.etudiant.gouv.fr/fr/crous-resto-la-restauration-sur-le-campus-1195) (https://www.etudiant.gouv.fr/fr/crous-resto-la-restauration-sur-le-campus-1195)

Protection maladie

Pour la rentrée 2021-2022, les étudiants n'ont aucune cotisation à régler à la sécurité sociale et aucune démarche d'affiliation n'est nécessaire. Étudiant étranger en France, étudiant à l'étranger, vous pouvez cependant avoir des démarches à accomplir. Quels sont les conseils pour être bien remboursé ?

> [Étudiants : faites votre rentrée santé en toute simplicité !](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15130) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15130)

Mobilité

Vous êtes étudiant et désirez effectuer une année de césure, vous pouvez demander à votre établissement de suspendre temporairement vos études pendant une période pouvant aller de 1 à 2 semestres consécutifs. Si vous êtes étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur, vous pouvez suivre une partie de vos études dans un autre pays européen via le programme Erasmus +. L'aide à la mobilité internationale s'adresse aux étudiants qui souhaitent suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou effectuer un stage international, cette aide pouvant également concerner (sous certaines conditions) les étudiants qui suivent le programme Erasmus +.

> [Étudiants : vous souhaitez faire une année de césure ?](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15147) (https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15147)

> [Étudier en Europe : Erasmus +](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F378) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F378)

> [Aide à la mobilité internationale d'un étudiant](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F380) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F380)

Soirées étudiantes d'intégration : que faire en cas de bizutage ?

Actes humiliants ou dégradants, consommation excessive d'alcool... Même si un certain nombre d'étudiants subissent encore ce type de pratiques lors de soirées étudiantes d'intégration notamment en cette période de rentrée universitaire, il faut savoir que le bizutage est un délit puni par la loi.

> [Que faire face à un bizutage ?](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2275) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2275)

Et aussi

- [Inscription dans l'enseignement supérieur](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N58) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N58)
- [Bourses et aides pour étudiant](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20398) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20398)
- [Étudiant étranger en France](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31346) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31346)

Pour en savoir plus

- [Guide de la rentrée étudiante](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Mediatheque/06/1/Guide_rentree_2021_1417061.pdf) [↗](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Mediatheque/06/1/Guide_rentree_2021_1417061.pdf) (https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Mediatheque/06/1/Guide_rentree_2021_1417061.pdf)
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- [#MaRentrée2021 : les modalités de la rentrée universitaire 2021](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid159157/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid159157/-marentree2021-les-modalites-de-la-rentree-universitaire-2021.html) [↗](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid159157/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid159157/-marentree2021-les-modalites-de-la-rentree-universitaire-2021.html) (https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid159157/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid159157/-marentree2021-les-modalites-de-la-rentree-universitaire-2021.html)
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- [Étudiants : quelles conditions de vie ?](https://www.vie-publique.fr/eclairage/273517-etudiants-quelles-conditions-de-vie) [↗](https://www.vie-publique.fr/eclairage/273517-etudiants-quelles-conditions-de-vie) (https://www.vie-publique.fr/eclairage/273517-etudiants-quelles-conditions-de-vie)
Vie-publique.fr

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos

- [Aide](#)
- [Contact](#)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0